

Bruxelles Urbanisme et Patrimoine
Direction des Monuments et Sites
Monsieur Thierry WAUTERS
Directeur
C.C.N.- Rue du Progrès, 80, boîte 1
1035 BRUXELLES

V/Réf. : MH/2043-0519

N/Réf. : AA/BDG/BXL21367/s.613

Bruxelles, le

Annexe :

Monsieur le Directeur,

Objet : BRUXELLES. Rue de Louvain, 22-24.

PROTECTION : clôture de la procédure de classement comme monument de certaines parties de l'ancienne pharmacie.

En réponse à votre courrier du 16/11/2017, reçu le 16/11/2017, nous vous communiquons ***l'avis favorable*** émis par notre Assemblée en sa séance du 29/11/2017.

Par son arrêté du 09/03/2017, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a entamé la procédure de classement comme monument de la façade, de la toiture ainsi que, au rez-de-chaussée, de la pharmacie d'origine (en ce compris le mobilier faisant partie intégrante de l'aménagement d'origine tels le comptoir, l'écran d'étagères, l'étalage en vitrine et les luminaires), de la pièce d'habitation à l'arrière, du vestibule d'entrée et de la cage d'escalier de l'immeuble sis rue de Louvain, 22-24.

Contexte

L'ancienne pharmacie, installée depuis 1876 dans cet immeuble, se compose au rez-de-chaussée de deux pièces en enfilade, celle côté rue à usage d'officine, celle à l'arrière étant initialement privative. L'officine conserve sa vitrine ainsi qu'un exceptionnel ensemble de boiseries sculptées daté de 1876 et composé d'un imposant comptoir, d'un étalage et de monumentales étagères ornées d'un important décor sculpté où se mêlent des éléments d'inspirations variées, entre autres médiévales et néo-Renaissance flamande (fleurons, fronton brisé, mascarons, motifs végétaux, etc.). Ces étagères forment une sorte d'écran en bois dont la partie inférieure (droguier) est composée de petits tiroirs tandis que la partie supérieure est constituée de niches intégrant des tablettes ainsi qu'une vasque en marbre à usage de lavabo. L'étalage d'origine est composé d'un petit meuble en bois avec brise-vue, qui clôture l'étalage côté magasin. La pièce arrière est rehaussée de lambris, d'une cheminée en marbre surmontée d'un miroir et d'un plafond garni de moulures décoratives.

Avis

L'assemblée formule un avis favorable sur la demande. Vu la qualité des boiseries et du mobilier du rez-de-chaussée, elle suggère d'apporter les précisions suivantes au descriptif :

- Les luminaires de l'étalage sont des appliques lumineuses montées en fer forgé avec lampes à bobèches;
- L'étalage comporte un fronton brisé avec mascarons central et de fines colonnettes cannelées;
- La vitrine est ornée de lettrines pourvues d'une couverture en émail blanc, précisant l'ancienneté de l'activité de la pharmacie (« Fondée en 1826 »).
- Le vestibule a un départ d'escalier traité comme un fût de colonne de style second Empire/Napoléon III en bois noirci décoré de branches végétales torsadées, d'une frise à festons avec chapiteau et base dorés.

Enfin, la CRMS souligne que d'autres officines présentes sur le territoire bruxellois offrent encore des éléments de mobilier et décoratifs de qualité, qu'il conviendrait de protéger à leur juste valeur. L'une d'elles, l'ancienne pharmacie Paul Weil, sise boulevard de Waterloo, 94 à Bruxelles, a une façade ornée en 1904 de sgraffites de G. Van Dievoet, aujourd'hui effacés sous de la peinture blanche mais dont le tracé est encore présent en creux. Elle a aussi conservé tout son étalage, vitrines, étagères, cheminées en marbre et plafonds richement stucqués avec lustres d'origine et divers éléments propres à ce type d'officine.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE

Secrétaire

M.F. DEGEMBE

Présidente f.f.

c.c. : Michèle Herla (DMS)